

Le 23 septembre 2020

« Par Système de dépôt électronique »

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet : Dossier R-4122-2020, phase 1B**

*Gazifère inc. - Demande relative à la fermeture réglementaire des livres pour les périodes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, à l'approbation du plan d'approvisionnement et à la modification des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et du 1<sup>er</sup> janvier 2022*

---

Chère Consoeur,

Le GRAME dépose par la présente une demande de remboursement de frais dans le cadre de la phase 1B du dossier cité en objet. Le total des frais présentés dans cette demande est inférieur (-16,25%) au total de son budget prévisionnel<sup>1</sup>, et inférieur (-59%) au total du budget maximal établi par la Régie dans sa décision D-2020-074<sup>2</sup> pour l'ensemble de la phase 1 du dossier, et ce malgré un changement de procureur en cours de dossier.

Dans le cadre de la phase 1B, le GRAME a déposé une demande de renseignements à Gazifère ainsi que des commentaires finaux, conformément à l'échéancier établi par la Régie et conformément aux directives de la Régie émises dans sa correspondance du 26 juin 2020<sup>3</sup>. Le GRAME soumet que ses commentaires portant sur l'élargissement des programmes d'aide dédiés à l'ajout de charge afin de favoriser la substitution d'énergie plus polluante et la correction des périodes d'évaluation dans le cadre des analyses de rentabilité des projets résidentiels et commerciaux étaient ciblés, en lien avec les intérêts qu'il représente, et ont pu s'avérer utiles à l'étude de la demande du Distributeur en phase 1B.

---

<sup>1</sup> C-GRAME-0004

<sup>2</sup> D-2020-074, par. 62 («25 000\$, taxes en sus»)

<sup>3</sup> A-0009

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘  
Avocate / Lawyer

---

Pour ces raisons, le GRAME demande respectueusement à la Régie de lui octroyer le remboursement de la demande de frais ci-jointe.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

P.j. (1)

cc. Me Adina Georgescu, par courriel (pour Gazifère inc.)